

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 12

Rubrik: [Lettre de lecteur]
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 19 mars 1868.

L'Allemagne! l'Allemagne! il n'y a que l'Allemagne!... Les Allemands sont des Allemands et nous, les Suisses français, nous sommes des imbéciles! Je suis un imbécile; vous êtes un imbécile, mon cher lecteur; Gleyre, notre grand peintre, est un imbécile; nous sommes tous des imbéciles, c'est convenu, c'est entendu, n'en parlons plus!

Il n'y a que GOTTFRIED KINKEL qui ne soit pas un imbécile. Vive Gottfried Kinkel! Hourrah pour Gottfried Kinkel!! Gottfried Kinkel pour toujours!!!

— Gottfried Kinkel? Qu'est-ce que c'est que ça?

— Vous ne connaissez pas Gottfried Kinkel?.....

— Non, et vous?

— Moi non plus, mais c'est précisément ce qui prouve que nous ne sommes pas dignes de vivre. Sans la révélation que vient de nous faire la bonne, la sage, la prévoyante *Gazette de Lausanne*, notre affaire était claire: nous étions tous condamnés à une mort honteuse, pour nous être permis d'exister sans nous douter de la présence de Gottfried Kinkel sur la terre.

Dieu merci! la *Gazette* veille au salut de ses abonnés! Grâce à elle nous ne périrons qu'un peu, on ne nous tuera pas, on nous noyera seulement, mais en buvant notre dernier coup nous aurons la gracieuse permission de prononcer mentalement le doux nom de Gottfried Kinkel!

Pour moi qui ait vécu quarante-sept ans sans connaître le grand, le sublime, l'immortel Gottfried, je suis décidé à me jeter au lac demain dans l'après-midi, pour me punir de ma coupable ignorance et aussi pour donner un salutaire exemple à mes concitoyens endurcis. Mais avant de quitter la vie, je veux payer mon tribut d'admiration à l'illustre des illustres, je veux chanter sa gloire sans pareille, et m'incliner devant son colossal génie!

Or ça! commençons par le commencement! Voici comment la chose est arrivée :

Dans son numéro du 17 courant, la *Gazette de Lausanne* nous apprend (Gottfried la bénisse!) qu'un M. Kinkel a bien voulu présenter au gouvernement fédéral un rapport sur « les œuvres » d'art exposées par les artistes suisses à l'Exposition universelle de Paris, en été 1867, » rapport publié dans la *Feuille fédérale*, hors de laquelle, nous le savons tous, il n'y a point de salut. Je croyais bonnement que le Conseil fédéral avait chargé

M. Gleyre de faire ce travail, et je m'applaudissais du choix de nos puissants seigneurs, et voilà que la *Gazette* ne fait que citer quelques lignes d'un nommé *Gleyre*, un artiste, dit-elle par ironie sans doute, dont le nom jouit dans notre canton d'une grande et légitime popularité, tandis qu'elle étale à nos yeux étonnés trois quarts de colonne de français fédéral et divin, tombé du ciel et de la plume de Kinkel l'inspiré, le sacro-saint, l'infaillible, de Gottfried Kinkel pour toujours! ou de son traducteur indigné!!!

Quel est donc ce mystère?... Je vais vous le dire: La *Gazette*, voyez-vous, se fait vieillotte, elle est revenue de ses erreurs de jeunesse, elle a reconnu sur le tard que la lumière nous vient du Nord, que les idées nettes et bien exprimées fatiguent sa vue et pourraient gêner la nôtre; elle a renoncé à Satan, à ses pompes, au style, à la grammaire, à la syntaxe et à l'orthographe, elle est persuadée que rien ne peut remplacer dans ce monde et dans l'autre, ce que je me permettais d'appeler, dans ma folie, le gallimathias germanique, alors que je n'étais qu'un profane!

Fidèle à ses convictions nouvelles elle se garde bien d'imiter le diable qui devenant vieux se fit ermite, elle se fait Allemande et cela vaut beaucoup mieux. Dans son noble enthousiasme, elle se livre à un prosélytisme ardent et méritoire, elle ne sera heureuse que quand tous ses enfants... non, je veux dire ses abonnés, lui diront bien gentiment et bien correctement surtout: « Ponchour matame, goment fous bortez fous! » Et comme elle sait que l'exemple est la meilleure des prédications elle nous régale de phrases du genre de celle-ci: « *Les teux, MM. Perthout ont exposé dous les teux. Aukuste-Henry sé tisdinkue surdout bar té buissands réflèds tans l'eau.* » Par parenthèse, j'ai vu M. Auguste Berthoud dans le temps de mon impénitence et les écailles que j'avais sur les yeux m'ont empêché de voir sur lui le plus petit reflet, espérons que je serai plus heureux désormais...

Je poursuis ma citation; « *Le grébusgule sur un marais brès d'Inerlaken est t'un effet saisissant* » attention! « LES PORDS afec SES proussailles et SES arbres sé dessinnent en fifs gondours sur lé miroir boli té l'eau. M. Perthout est aussi un beindre té portrait éminent; il l'a broufé bar lé bordrait té sa mère, vemme krafe et fénéraple (krandeur nadurlele) » oh! « elle est rébrésendée lisant tans un

vaudeuil. Tiens! tiens! tiens! moi qui croyais qu'on lisait dans un livre!..... — Malheureux que je suis! je ne me corrigerai jamais! jamais je n'avalerai comme du petit lait votre français, ô saint Kinkel. Pardonnez-moi sainte *Gazette* immaculée! oui pardonnez-moi et laissez-moi continuer! Je ne dirai plus qu'un mot, un mot de vous et je me tairai: *Son frère* (le frère de M. Berthoud est M. Berthoud de la Naz qui, si je ne me trompe, s'appelle Alfred et non Léon, ne vous en déplaît, cher saint); *son frère, M. Léon Perthout a exposé un grand baysache au soleil gouchant*.....

Pour le coup, c'en est trop! voilà que notre critique se mêle de nous dire de quel côté M. Léon Berthoud expose ses tableaux!

Décidément il ne me reste à moi, qu'à me flanquer à l'eau demain à quatre heures, pas une minute de plus, pas une minute de moins! Par exemple, si quelque passant charitable me tend la main, me sauve et que j'en réchappe, je prends l'engagement, de lui faire apprécier samedi prochain, ici dans le *Conteur*, les charmes enfouis dans le compte-rendu de Kinkel le prophète, tel qu'on le trouve dans la *Feuille fédérale* du samedi 7 mars 1868.

En attendant, un *de profundis*, s. v. p.

Aug. DE MOLINS.

Nos premières écoles.

Notes tirées de l'histoire de l'instruction publique dans le canton de Vaud, par A. Gindroz.

Déjà au XIX^e siècle, des écoles étaient attachées aux monastères; les enfants allaient dans ces asiles pieux apprendre à prier, à chanter l'office, peut-être à lire. Berthe, la reine aimable et aimée, qui fondait des monastères, n'oubliait pas sans doute l'école. En 1222, le prévôt Cuno, d'Estavayer, fit un voyage à Paris dans l'intérêt des écoles. En 1390, le couvent de Romainmôtier avait un maître des novices, chargé de les instruire tant en musique qu'en grammaire. Il y avait même des écoles hors du monastère. N'oublions pas surtout une fondation faite en 1419 par Guillaume de Challand, évêque de Lausanne, pour élever dix enfants pauvres attachés à la chapelle des Innocents. Ces enfants, nés d'un mariage légitime et que l'on élevait depuis l'âge de 8 à 16 ans, devaient être bien faits de corps et sains d'esprit. Deux chapelains avec un valet les servaient et les instruisaient. Ils avaient chapelle à eux, dortoirs, calices, vaisselle d'argent. Leur bibliothèque, conforme à la richesse littéraire de ces temps, se composait de trois manuscrits.

Des jeunes gens, de familles nobles ou riches, allaient, comme de notre temps, étudier à l'université ou faire un tour à Paris. Rentrés dans leur pays, quelques-uns, décorés du titre de *maître es arts*, tenaient école, *régentaient* les écoles. En 1537, Vevey, Cossonay, Rolle, ainsi qu'Orbe, avaient des régents; Moudon en manquait.

L'instruction des jeunes filles n'était pas entièrement négligée; un fait touchant, digne de figurer dans un tableau de mœurs, nous le dit. A Baulmes,

c'était en 1543, une jeune fille, Françoise Pugin, pauvre, boiteuse, prenant, dit la chronique, comme il lui venait, ce qu'on lui donnait pour Dieu, fut recueillie par un prêtre son parent, homme pieux; il lui apprit à lire et à écrire; et « elle, continue le » vieux narrateur, ainsi apprise, commença à prendre plaisir de demander et appeler les filles de » bonnes maisons, et leur apprenait, et prenait peine » après elles ensorte qu'elle prist grand bruit. »

Mais, en général, l'instruction n'avait pas un caractère populaire; elle avait, au contraire, des tendances exclusives; ce n'était pas le peuple, les enfants du laboureur, de l'artisan, du marchand que l'on voulait éclairer; on s'occupait plutôt à former des moines et des prêtres. L'instruction donnée par l'Eglise était tout entière au service de l'Eglise ou de quelques offices civils. Lorsqu'un homme qui n'était ni clerc, ni notaire, savait lire, c'était merveille. « Il sait lire! s'écriait-on. Il est donc entré dans la dévotion; béni soit Jésus-Christ! »

Tel était le pays, lorsque Berne et la réforme en firent la conquête. La réforme ne pouvait se consolider que par l'instruction populaire, qui reçut alors une forte impulsion. On créa l'académie pour répondre aux besoins des églises qui manquaient de pasteurs, et des écoles populaires furent instituées.

Cependant l'organisation du nouveau système fut lente et irrégulière. Pendant les premières années qui suivirent la réforme, Berne s'occupa de l'instruction populaire sans vue d'ensemble, sans adopter un plan fixe et général. En 1624 le pays manquait encore d'écoles en beaucoup de lieux et une grossière ignorance régnait généralement. Un règlement du 3 janvier 1676 paraît être la première ordonnance qui ait organisé d'une manière générale et systématique, l'instruction primaire. Les communes furent tenues d'avoir des écoles et de pourvoir aux locaux propres à cet usage. Les régents, salariés par les communes étaient agréés par le bailli et les ministres après examen de leurs mœurs et de leurs capacités. L'examen avait pour objet la prière, la lecture, l'écriture et le catéchisme.

Que l'on ne croie pas cependant que ce règlement ait obtenu partout une prompte exécution. Au milieu de l'ignorance et de la superstition, les écoles ne naissent pas soudainement. La Vallée du lac de Joux, aujourd'hui si admirable par l'industrie intelligente et active de sa population, fut une des dernières contrées de notre pays où l'instruction pénétra et s'établit d'une manière régulière. On y trouvait un peuple peu nombreux, pauvre. Quelques mauvaises cabanes isolées et éparses ça et là au milieu des forêts, telles étaient ses demeures; peu de communications entre les habitants; ils s'occupaient tous à abattre les forêts et à défricher quelque terrain pour fournir aux plus pressants besoins de la nature. Là encore, une femme fut la première institutrice; on l'appelait la *Moinette*; elle était fille d'un moine converti, nommé Jaques Bocci, qui lui avait appris à lire. La *Moinette* donnait des leçons de lecture aux enfants et aux jeunes gens qui pa-